

REGLES JURIDIQUES DE PARTICIPATION AU XII^e CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE « Photo Apicole Calier »

Laboratorios Calier, S.A. , dont le siège social est situé à C/ Barcelonès 26, 08520 Les Franqueses del Vallès, Barcelone, Espagne, et dont le numéro C.I.F. est A-08291924 (ci-après « **Calier** »), organise le **XII^e concours de photographie « Photo Apicole Calier »**, qui sera régi par le règlement suivant :

Participants

Toute personne physique ou morale **résidant en Espagne, en France, en Italie ou au Portugal** peut participer à ce concours. Les employés de Calier et les employés d'autres entreprises appartenant à Grupo Indukern, S.L., ainsi que les membres de leur famille directe, ne peuvent pas participer au concours.

Présentation

Chaque participant peut soumettre un **maximum de trois photographies** et ne peut gagner qu'un seul prix. Ces images doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante : fotoapicultura@calier.es.

Les photographies soumises doivent avoir une résolution/taille minimale de 200 pixels par pouce (p.p.p.) / 1500 x 2300 pixels. Toute photographie ne répondant pas à ces caractéristiques peut être automatiquement écartée.

Les photographies que le jury considère comme portant atteinte à la dignité des personnes ou des animaux, ainsi que les photographies comportant des filigranes, du texte ou des informations d'identification, ne seront pas acceptées.

Chaque photographie doit être accompagnée des informations suivantes :

- Nom de l'auteur
- Courriel de contact
- Numéro de téléphone du contact
- Titre de la photographie
- Lieu où la photographie a été prise

Thème

Le concours comporte trois catégories :

- **Catégorie générale** : Thème de l'apiculture et, en particulier, photographies d'*Apis mellifera iberica*.
- **Catégorie Apiculture** : Thème des apiculteurs, de l'apiculture et de son environnement.
- **Catégorie spéciale** : Thème de la santé, de la gestion apicole et des insectes pollinisateurs.

Les photographies doivent être originales et inédites.

Champ d'application territorial

Le concours se déroulera en Espagne. Toute personne physique ou morale résidant en Espagne, en France, en Italie ou au Portugal et âgée de 18 ans ou plus peut participer à ce concours.

Calendrier et date limite de soumission :

Les photographies peuvent être reçues entre le **1^{er} avril et le 31 octobre 2025**.

La décision du jury sera rendue publique le 1^{er} décembre 2025 sur le site web : www.fotoapiculturacalier.es.

Les gagnants seront également informés directement.

Jury

Le jury est composé de trois personnes :

- Antonio Gómez Pajuelo (biologiste et apiculteur)
- Federico Casillas Santos (Calier)
- Manuel Gonell Galindo (graphiste)

Le jury décide de tous les prix du concours et sa décision est définitive.

Prix

Au total, trois photographies seront récompensées dans les trois catégories* :

- un lauréat dans la catégorie générale
- un lauréat dans la catégorie apiculture
- un lauréat dans la catégorie spéciale

Outre les trois photographies gagnantes, dix autres images seront sélectionnées pour faire partie du calendrier « Photo Apicole Calier » 2025.

* En cas de désertion de la catégorie apicole ou de la catégorie spéciale, un deuxième prix sera attribué dans la catégorie générale. Il y aurait donc toujours trois gagnants.

Les prix suivants sont établis :

Le gagnant de chaque catégorie choisit parmi les options suivantes :

1. **Mini projecteur avec WiFi et Bluetooth** (ou similaire) et **diplôme**.
2. **Ordinateur Acer Swift 3** (ou similaire) et **diplôme**.
3. **Apple Ipad (10,2 po 64 Go)** (ou similaire) et **diplôme**.

* On ne peut recevoir le prix lors de deux éditions consécutives.

Droits à l'image

Les participants certifient :

- Que les photographies soumises au concours ne portent pas atteinte au droit à l'image de tiers, ou qu'ils ont obtenu d'eux l'autorisation nécessaire pour d'éventuelles reproductions ou expositions.
- Qu'ils possèdent les autorisations nécessaires des personnes figurant sur les photographies, ainsi que des propriétaires des animaux qui y figurent.

Les participants sont responsables des réclamations de tiers découlant des droits d'image et des droits de propriété intellectuelle.

Droits d'utilisation :

Les droits d'auteur des images primées restent la propriété des auteurs. Tous les participants acceptent de céder les droits d'exploitation des photographies soumises au concours en vue de leur utilisation dans le calendrier « Photo Apicole Calier » 2026, sur le site web ou dans les publications de Calier, y compris à des fins promotionnelles, sans demander de compensation en échange de leur utilisation.

Cérémonie de remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu en personne lors de la Foire internationale de l'apiculture, qui se tiendra à Pastrana (Castille-La Manche), en mars 2026. Calier contactera les gagnants pour les informer de la date et de l'heure exactes de la livraison au cours du mois de février 2026.

Une fois le concours terminé et la décision du jury dûment notifiée aux lauréats, toutes les photographies participantes seront publiées sur le site web www.fotoapiculturacalier.es.

La fiscalité :

Certains des prix de cette promotion peuvent constituer des gains en capital, de sorte que la valeur de ces cadeaux sera soumise à la réglementation applicable en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques au moment de leur obtention.

Acceptation et dépôt des bases :

La participation à ce concours implique, par elle-même, l'acceptation du règlement et de la décision du jury dans toutes les résolutions découlant du concours et de la sélection des lauréats. Si ce n'est pas le cas, vous ne devez pas participer à ce concours.

Les règles sont publiées sur le site web www.fotoapiculturacalier.es.

Calier se réserve le droit d'annuler, de prolonger, d'écourter ou de modifier le concours à tout moment si les circonstances l'y obligent, sans avoir à motiver sa décision et sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait, pour autant que les droits acquis par les

participants ne soient pas lésés. Dans ces situations, Calier communiquera par les moyens qu'il jugera appropriés aux participants, ainsi qu'au reste des concurrents potentiels.

Toute réclamation relative à la promotion, à la remise des prix, etc. doit être formulée dans les soixante (60) jours calendaires suivant le dernier jour du concours.

Renonciation à la responsabilité :

A titre d'exemple, mais non limitatif, Calier n'assume aucune responsabilité pour d'éventuelles pertes, vols, retards ou toute autre circonstance imputable à des tiers pouvant affecter le déroulement de ce concours, ni pour l'utilisation faite par le participant du prix obtenu dans le cadre de ce concours, et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage ou préjudice de quelque nature que ce soit pouvant être subi par les participants, le gagnant ou des tiers.

Calier décline toute responsabilité en cas de force majeure ou de circonstances imprévisibles qui pourraient empêcher le déroulement du concours ou la jouissance totale ou partielle du prix. Dans le cas où ce concours ne pourrait avoir lieu, soit en raison de fraudes détectées dans le cadre du concours, soit en raison d'erreurs techniques, soit pour toute autre raison indépendante de la volonté de Calier et affectant le déroulement normal du concours, Calier se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours, y compris le site web de participation.

Protection des données personnelles :

Les données des participants au concours seront traitées conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données (UE) du 27 avril et aux autres législations applicables (loi organique sur la protection des données, entre autres).

Ces données seront incluses dans un fichier dont Laboratorios Calier, S.A. est responsable et propriétaire, qui pourra les traiter exclusivement dans le but de gérer la participation au concours, la remise des prix faisant l'objet du concours et/ou à des fins de publicité ou de prospection commerciale par tout moyen, y compris le courrier électronique, selon les préférences indiquées dans le formulaire d'inscription à ce concours.

En aucun cas elle n'implique le traitement de données autres que celles indiquées. Cette procédure est basée sur l'exécution contractuelle de la participation et l'acceptation des présentes conditions, étant donné qu'une fois que vous avez librement et volontairement accepté de participer au concours, il est nécessaire que vous acceptiez les présentes conditions et le traitement des données à caractère personnel indispensables à la bonne exécution du concours.

Les participants autorisent Calier à reproduire et à utiliser leur nom dans toute activité publi-promotionnelle liée au concours dont ils sont lauréats, sans droit à rémunération ou à profit, à l'exception de la remise du prix gagné.

Les données ne seront pas cédées ni communiquées à des tiers, à l'exception de la publication elle-même dans les médias correspondants et des collaborateurs nécessaires à la remise du prix, ainsi que de ceux qui sont indispensables à l'accomplissement des obligations légales (administrations publiques, entre autres).

Le traitement des données sera effectué en toute confidentialité et en appliquant les mesures de sécurité qui garantissent leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité. Elles seront conservées pendant la durée du concours et, dans le cas des gagnants, tant qu'ils n'exerceront pas leur droit de suppression et, une fois le concours terminé, elles ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au respect des obligations légales, fiscales et administratives auxquelles les participants et Calier sont tenus de se conformer.

Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité en écrivant à Laboratorios Calier S.A., Calle Barcelonès 26, 08520 Les Franqueses del Vallès, Barcelona (Espagne) Tél. +34 938 495 133 Fax. +34 938 401 398 info@calier.es.

De même, les participants sont informés qu'ils ont le droit de déposer une plainte auprès de l'Agence espagnole de protection des données (www.agpd.es). Toutefois, Calier et les participants feront de leur mieux pour résoudre à l'amiable toute question relative aux données personnelles.

Droit applicable et juridiction :

Les présentes conditions sont régies par le droit espagnol. Les cours et tribunaux de la ville de Barcelone seront compétents pour résoudre toute réclamation ou tout litige pouvant survenir en rapport avec la validité, l'interprétation ou l'exécution de ces règles.